

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale MA Chant
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique contemporaine - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique de chambre - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Performer-composer - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - chant - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - chant - - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - vocal -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	80
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Développer une technique vocale avancée pour interpréter des œuvres de haute complexité avec expressivité et de manière personnelle. ○ Étudier et interpréter un vaste répertoire de musique vocale, couvrant diverses périodes et styles, depuis la musique baroque jusqu'à la musique contemporaine, afin de devenir un-e interprète versatile et informé-e.	

○ Cultiver une indépendance artistique et musicale en s'appropriant les compétences nécessaires pour répondre aux attentes du milieu professionnel, y compris la capacité à préparer et présenter des récitals, à collaborer avec d'autres musicien-ne-s et à gérer sa propre carrière musicale. ○ Développer sa personnalité artistique et musicale. ○ Définir sa tessiture de manière à entrer dans la profession avec une identité vocale claire.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
Travail de la technique instrumentale, du répertoire et de tous les styles. Les cours sont individuels, mais l'enseignement peut également faire l'objet de cours collectifs ponctuels.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Prestation artistique Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : En deuxième année du Master concert, l'évaluation de la discipline principale comporte deux récitals. Chaque note compte pour moitié dans la moyenne et la compensation d'une note inférieure à 4 est possible. En deuxième année du Master soliste, l'évaluation de la discipline principale comporte deux récitals et une épreuve avec orchestre. Chaque note compte pour 1/3 dans la moyenne et la compensation de notes inférieures à 4 est possible. Contenu de l'examen (si pertinent) : Se référer au répertoire des examens de discipline principale publié sur Intranet. COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Représentant-e de la direction (présidence) Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
9. Bibliographie	

10. Enseignant-e-s	
Site de Genève : Stephan MACLEOD, Clémence TILQUIN, Andreas WOLF, Mireia PINTÓ, Karine SÉCHAYE Site de Neuchâtel : Marius BRENCIU, Marcin HABELA, Susanne SCHIMMACK	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM